

IMPRESSION RUGUEUSE

Facilite l'application des enduits décoratifs.



DESTINATION

Intérieur.

Sur surfaces verticales et plafonds. Dans toutes les pièces d'habitation.

Subjectiles : Sur tous supports usuels du bâtiment correctement imprimés.

QUALITÉS DOMINANTES

L'Impression Rugueuse est opacifiante et régulatrice d'absorption. Spécialement étudiée pour faciliter l'application des revêtements épais à la taloche.

MISE EN ŒUVRE

Respecter le D.T.U. 59-1

Les supports doivent être sains, secs, dépoussiérés, cohérents et très propres.

Ne pas appliquer sur fonds poreux, poudreux ou farinants.

Plaques de plâtre cartonnées et anciennes peintures bien adhérentes (fonds peu ou pas poreux) : Poncez légèrement et époussetez. Lessivez et rincez si nécessaire.

Fonds poreux ou poudreux : Imprimez avec l'Impression Universelle.

Matériel d'application : S'applique au rouleau antigoutte 12mm ou à la brosse. Veuillez ne pas appliquer à l'airless ou au pistolet pneumatique (présence de grains de silice).

APPLICATION

Appliquez une couche d'Impression Rugueuse à la brosse ou au rouleau en diluant avec environ 5% d'eau.

Conseil : nous vous recommandons de tester le taux de dilution sur une petite surface afin de déterminer le pourcentage adapté (la peinture ne doit pas tirée, elle doit glisser facilement sur la surface à recouvrir).

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Aspect : Mat granité.

Rendement : 6 à 8m²/L selon la porosité du support.

Séchage : 4 à 5h (sec au toucher).

Recouvrable : Env. 12h selon la température et le degré d'hygrométrie de l'air.

Extrait sec : 67% (+/-2%) en poids, 53% (+/-2%) en volume.

Densité : 1,45g/cm³ (+/- 0,05).

Nettoyage des outils : À l'eau.

Conditionnement : 1L, 2.5L et 10L.

Conservation : 1 an en emballage d'origine non entamé. Stocker à l'abri du gel.

PRÉCAUTIONS

Appliquez entre +8°C et +35°C. Veuillez ne pas appliquer par humidité relative supérieure à 70%.

CARACTÉRISTIQUES RÉGLEMENTAIRES

Classification AFNOR : Famille I - Classe 7b2/7a2.

COV⁽¹⁾ : Valeur limite UE de ce produit (cat A/g) : 30g/L pour 2010.
Ce produit contient max. 29g/L COV à l'emploi.

Sécurité : Se reporter à la fiche de données de sécurité (FDS), conforme à la législation en vigueur.

⁽¹⁾ Composés Organiques Volatils : directive 2004/42/CE.

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur l'échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).